

Je partagerai mon stand avec la personne suivante :

NOM PRÉNOM.....
PSEUDONYME.....
ADRESSE.....
CODE POSTAL.....
VILLE.....
TÉLÉPHONE.....
COURRIEL.....
 Peintre Sculpteur Artisan (précisez l'activité :
_____)

Oui, j'autorise l'Alliance des Arts à utiliser et reproduire, pour sa communication et publicité, les photographies de mes œuvres et celles me représentant aux conditions mentionnées dans l'encadré ci-contre.

J'ai pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

SIGNATURE

Suggestion ou demande particulière éventuelle :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CALENDRIER

SAMEDI 5 AVRIL 2008

- 7h00 à 9h00 Installation des exposants
9h30 Ouverture au public
11h00 Inauguration du Marché de l'Art en présence de la presse et des élus
19h00 Fermeture

DIMANCHE 6 AVRIL 2008

- 10h00 à 18h00 Ouverture au public
18h00 à 20h00 Décrochage et démontage des stands

ATTENTION

Renvoyez votre bulletin de participation au plus vite
Seules les premières réponses seront prises en considération du fait du nombre limité de stands



ALLIANCE
DES
ARTS

ALLIANCE DES ARTS
12, rue du Gorge-Cocq - 77176 Nandy
Tél. : 01 60 63 06 48
<http://alliance.des.arts.free.fr/>

5 ET 6 AVRIL 2008
à LA BERGERIE DE
NANDY
77176

Marché d'Art
et
d'Artisanat
d'Art

ORGANISÉ PAR

L'ALLIANCE DES ARTS

AVEC LE CONCOURS

DE LA MUNICIPALITÉ DE NANDY

PARTICIPEZ AU 11^{ème} MARCHÉ D'ART ET D'ARTISANAT D'ART À NANDY

“Le Marché d'Art et d'Artisanat d'Art” a pour but de promouvoir et vendre les oeuvres personnelles des artistes exposants. Cette manifestation est ouverte à toutes les formes artistiques peinture, sculpture, dessin et artisanat d'art .

Tous les artistes s'engagent à tenir leur stand, soit par une démonstration de la pratique de leur art, soit par une exposition d'oeuvres personnelles à vendre.

DATES DE LA MANIFESTATION : samedi 5 et dimanche 6 avril 2008.

LIEU : vieux bourg de Nandy 77176 (Seine et Marne) au lieu-dit de la “Bergerie”.

FONCTIONNEMENT : les artistes ou associations d'artistes (possibilité de partager un ou deux stands à plusieurs artistes) se verront attribuer un emplacement sous forme de stand, selon l'activité citée plus haut, de 4 m² au sol environ (3 m linéaires pour les peintres et sculpteurs, 2,5 m linéaires pour les artisans)

Les stands seront séparés par des panneaux ou grilles servant à l'accrochage des oeuvres (le matériel d'accrochage ne sera pas fourni).

Un éclairage d'ambiance générale sera assuré ainsi qu'une arrivée de courant de 500 w. maximum pour chaque stand (prévoir vos multiprises et spots si nécessaire).

Un mobilier composé d'une table de 1.20 m et de deux chaises vous sera attribué.

Une assistance technique sera assurée pour vous aider en cas de problème lors de votre installation.

ANIMATION : chaque artiste devra tenir son stand pendant toute la période de la manifestation ou déléguer une personne de son choix; ceci afin d'assurer l'animation, les ventes et la sécurité des oeuvres exposées, sans nuire aux autres exposants.

MISE EN PLACE ET RETRAIT DES OEUVRES : les artistes exposeront leurs oeuvres le samedi 5 avril au matin de 7h00 à 9h00. Ils devront se munir du matériel nécessaire pour exposer.

Le stationnement des véhicules sera autorisé devant la Bergerie uniquement pour le dépôt du matériel et des oeuvres. Un parking sera mis à votre disposition dans la commune.

Le retrait des oeuvres et le démontage des stands s'effectuera le dimanche 6 avril à partir de 18h30 et jusqu'à 20h (selon l'affluence des visiteurs l'après midi).

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ : l'existence de la manifestation Marché d'Art et d'Artisanat d'Art 2008 sera communiquée au grand public par voie d'affichage, radio et presse locales, diffusion de tracts.

Il vous sera envoyé un jeu de 5 invitations reproductibles à volonté pour votre communication personnelle à vos connaissances et clients.

Vous vous engagez à **diffuser l'annonce** de cette manifestation artistique **le plus efficacement possible** et, en cas de besoin, à venir nous aider matériellement en temps utile.

INSCRIPTION : Le **Bulletin de réservation ci-joint devra nous être retourné au plus tard le 29 février 2008 (vous pouvez reproduire ce bulletin pour vos connaissances)**. Il sera accompagné de votre C.V. d'artiste, de deux photos de vos oeuvres ainsi qu'un **droit d'inscription** de 90 €. ttc par stand pour les peintres et les sculpteurs dans la Bergerie, 80 € pour les artisans sous tente chauffée et 60 € pour les adhérents de l'Alliance des Arts. En cas de stand commun entre un adhérent et un non-adhérent le droit d'inscription est de 75 €. (dans ce cas, un chèque global ou la totalité en espèces devront être envoyés). Cette somme sera non remboursable pour absence ou désistement.

La confirmation de votre inscription, les explications détaillées et les invitations pour vos clients vous seront adressées à partir du 5 mars 2008.

ATTENTION : *Les places étant limitées (45 stands), seules les premières réponses répondant aux critères d'inscription seront prises en considération.*

ASSURANCE : les artistes désirant assurer leurs oeuvres le feront à titre personnel et avec la compagnie de leur choix. Une surveillance nocturne sera assurée par une entreprise de gardiennage du samedi au dimanche.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter L'ALLIANCE DES ARTS :

Annie JEAN-OLIVER au 01 60 63 06 48,
Françoise FROMONT au 01 60 63 16 01
par internet : alliance.des.arts@club-internet.fr
Pour voir les photos de l'édition 2007, consultez le site
<http://alliance.des.arts.free.fr/>

X BULLETIN DE RÉSERVATION

à retourner impérativement avant le 29 février 2008
à l'Alliance des Arts - 12, rue du Gorge-Cocq - 77176 NANDY

NOM

PRÉNOM.....

PSEUDONYME.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....

VILLE.....

TÉLÉPHONE.....

COURRIEL.....

Oui, je désire participer comme exposant au Marché d'Art de Nandy et réserve dès aujourd'hui mon STAND

Je participerai en tant que:

Peintre
(Préciser le support _____)

Sculpteur

Artisan (précisez l'activité : _____)

Je joins mon C.V. d'artiste, 2 photographies de mes oeuvres et mon chèque d'inscription pour un stand de :

90 € en tant que peintre ou sculpteur

80 € en tant qu'artisan d'art

60 € adhérent à l'Alliance des Arts

à l'ordre de : Alliance des Arts

Oui, j'autorise l'Alliance des Arts à utiliser et reproduire, pour sa communication et publicité, les photographies de mes œuvres et celles me représentant. Toute reproduction sera accompagnée de mon nom d'artiste et du titre de l'œuvre. J'accepte de ne recevoir aucun dédommagement en nature ou en numéraire pour les droits de reproduction de ces dites photographies.

J'ai pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

SIGNATURE